

CONSEIL DE FACULTE DU 11 JANVIER 2023

COMPTE RENDU

Conseillers présents :

François Cottin, Alain Hamaoui, Thomas Deroche, Bastien Berret, Christophe Hautbois, Michel Desbordes, Jeanne-Dillon Cornet, Martin Ray, Rosalie Tranier, Julie Etchevery-Bournat, Yann Beudaert, Caroline Teulier, Patricia Durand, Nicolas Morvan, Gaëlle Giraudier

Conseillers représentés :

Anaïs Bohuon

Invités :

Nathalie Jacob-Righini, Christel Gutmann

1/ Personnalités extérieures : désignation des 3 organismes (annexe 1)

François Cottin rappelle qu'en novembre 2021 a été renouvelé le collège des usagers (3 titulaires et 3 suppléants usagers régulièrement inscrit(e)s dans l'une des formations dispensées à la Faculté des Sciences du Sport), élu pour 2 ans.

Cet automne ont été renouvelés :

- Collèges A : 5 enseignant(e)s élu(e)s parmi les professeur(e)s d'université et personnels assimilés
- Collèges B : 5 enseignant(e)s élu(e)s parmi les autres enseignant(e)s et enseignant(e)s-chercheur(se)s
- Collège C : 3 membres des personnels IATOS-ITARF)

Pour que le conseil soit complet, 4 personnalités extérieures doivent être élues.

Dans un premier temps, les 16 membres actuels du conseil vont élire :

- 1 représentant(e) des collectivités territoriales,
- 1 représentant(e) des activités économiques et notamment des organisations syndicales d'employeurs et de salarié(e)s ainsi que des organismes du secteur de l'économie sociale,
- 1 représentant(e) des associations scientifiques et culturelles, des grands services publics ou des enseignements du premier et du second degré.

Dans un deuxième temps, les 19 membres du conseil éliront :

- 1 personnalité désignée à titre personnel.

- 1 représentant des collectivités territoriales

François Cottin propose la candidature de Michel Bournat, maire de Gif-sur-Yvette, conseiller général et 1er vice-président au Conseil départemental de l'Essonne, ancien président de la communauté d'agglomération Paris-Saclay.

Au-delà de son expérience, il demande son renouvellement mettant en avant son assiduité dans le suivi des dossiers, sa présence régulière au réunion du conseil.

Lors du précédent mandat, la F2S et la Ville de Gif-sur-Yvette ont travaillé en partenariat notamment sur la création du Centre Omnisports de Moulon.

Sur les prochaines années, un travail de collaboration sera à poursuivre sur la fin des travaux du COUM et la création du Centre Nautique.

Thomas Deroche rappelle également le travail de proximité fait dans le cadre de la médiation scientifique avec notamment une exposition menée en lien avec la commune. Autre élément important, le label Terre de Jeux est porté par la Mairie de Gif-sur-Yvette.

Yann Beudaert propose la candidature de Jean-François Vigier, maire de Bures-sur-Yvette, conseiller régional d'Île-de-France, président du Siom de la Vallée de Chevreuse.

François C. rappelle les enjeux sur le projet de modification de l'entrée de ville de Bures-sur-Yvette et l'éventualité de disparition du gymnase du bât. 225 pour y construire des immeubles en y intégrant des équipements sportifs. Il est rappelé que le COUM a été dimensionné en conservant l'ensemble des installations de la vallée dont la faculté est propriétaire.

Yann B. souligne l'intérêt qu'il y aurait à avoir au sein de ce conseil, un représentant de la ville de Bures-sur-Yvette compte-tenu justement des intérêts autour du bât. 225, sachant que la ville de Bures-sur-Yvette a également le label Terre des jeux et que des collaborations se font déjà autour de la recherche.

Christopher Hautbois confirme que Monsieur Vigier serait d'accord pour intégrer le conseil de la F2S avec le souhait de s'intéresser aux enjeux de la composante et en ayant parfaitement intégré le fonctionnement de l'Université Paris-Saclay. Il considère que les enjeux de la piscine sont important mais dans les années qui viennent, l'actualité de la F2S n'est pas uniquement liée à cet équipement. En parallèle, tant sur le plan des enseignements, de la recherche, de l'implication sociale et sociétale, il lui paraît souhaitable d'avoir un représentant de la ville de Bures-sur-Yvette au sein du conseil, afin que les décisions convergent davantage.

Julie Etchevery attire l'attention sur le fait que Monsieur Bournat est sur le point d'annoncer sa démission en tant que maire de Gif-sur-Yvette.

Après échanges avec les membres du Conseil, Jean-François Vigier pour la mairie de la ville de Bures-sur-Yvette, est élu en tant que représentant des collectivités territoriales à la majorité relative des membres du Conseil (8 Bures-sur-Yvette – 7 Gif-sur-Yvette – 1 blanc)

Un suppléant devra être désigné par l'organisme.

- 1 représentant des activités économiques et notamment des organisations syndicales d'employeurs et de salarié ainsi que des organismes du secteur de l'économie sociale

Martin Ray propose la candidature de Lou Charlot, étudiante à l'Université Aix-Marseille, chargée de mission insertion professionnelle et 3ème cycle à l'ANESTAPS (Association Nationale des étudiants en STAPS) qu'elle représenterait (Annexe 2).

François C. appuie fortement cette proposition et souligne que les représentants de l'ANESTAPS présents à la C3D sont toujours force de proposition, dans une perspective très constructive.

Christopher H. et Caroline Teulier souhaitaient proposer l'Agence National du Sport représentée par Anne-Lise Titon, ancienne étudiante des Staps d'Orsay, conseillère en charge des Territoires dans cette association mais trouvent la proposition de l'ANESTAPS également très intéressante.

Après échanges avec les membres du Conseil, Lou Charlot pour l'ANESTAP, est élue en tant que représentante des collectivités territoriales à la majorité absolue des membres du Conseil (14 oui – 2 blanc).

Une suppléante devra être désignée par l'organisme.

- 1 représentant des associations scientifiques et culturelles des grands services publics ou des enseignements du premier et du second degré

Yann B. présente la candidature de Catherine Séméria, cheffe d'établissement au Lycée Corneille de la Celle-Saint-Cloud. Elle travaille avec les Master MEEF depuis de nombreuses années en partenariat, accueille des étudiants en stage, a fait de la formation continue, a fait partie du conseil d'administration de l'UVSQ, a un contrat de recherche avec une équipe du laboratoire, également membre du Conseil d'orientation stratégique de l'ARES. (Annexe 3)

François C. propose Eric Arieu, proviseur du Lycée de la Vallée de Chevreuse de Gif-sur-Yvette, ancien enseignant Prag EPS au Staps d'Orsay puis à Nanterre. Est mis en avant sa personnalité et la proximité du LVC ainsi que le projet d'un partenariat avec le BDE Staps autour d'une sensibilisation au handicap. Par ailleurs, beaucoup d'étudiants de cet établissement souhaitant intégrer les formations Staps, il est important d'avoir des relations privilégiées avec eux.

Thomas D. rajoute qu'Eric Arieu a été chargé de la coordination Bac-3, Bac +3 avec l'université Paris-Saclay dans sa globalité.

Après une interruption de séance et des échanges avec les membres du Conseil, au 3ème tour de vote, Catherine Séméria pour le Lycée Corneille La Celle-Saint-Cloud, est élue en tant que représentante des associations scientifiques et culturelles des grands services publics ou des enseignements du premier et du second degré à la majorité absolue des membres du Conseil (11 Celle-Saint-Cloud – 4 Gif-sur-Yvette - 1 blanc).

Une suppléante devra être désignée par l'organisme.

La séance est levée à 15h50